

FORMATIONS 2012

(INFORMATIONS GENERALES)

(A l'intention des enseignants et professionnels du cheval alsaciens)

En annexe :

1° Le calendrier des formations relevant des sports équestres organisées par le CREA ou co-organisées par le CREA et le CFPPA d'Obernai et financés par le FAFSEA/VIVEA ou cofinancés par ces organisateurs et le CREA.

2° Le calendrier des formations autres que sportives organisées par le CFPPA d'Obernai et financées par le FAFSEA/VIVEA.

CONDITIONS D'INSCRIPTION aux formations CREA et CREA/CFPPA cofinancées : être enseignant dans un établissement alsacien ou itinérant licencié en Alsace.

DISPOSITIONS FINANCIERES : les stages inscrits aux calendriers 1 et 2 sont gratuits (hors frais de transport et de restauration qui restent à la charge des stagiaires) pour les participants répondant aux conditions ci-dessus. S'agissant des stages CREA, les boxes éventuels sont pris en charge à hauteur de 15 € (le solde à la charge de l'intéressé).

DIVERS :

- Des attestations de formation sont délivrées aux enseignants ayant effectivement émargé sur les listes de présence prévues à cet effet et participé à la totalité de la formation.
- La labellisation des clubs peut avoir lieu sur l'ensemble des stages du tableau 1.
- La participation à pied aux stages CREA et aux stages CREA/CFPPA donne lieu aux mêmes avantages.
- Certains stages de CCE et de dressage intègrent une préparation au BFE (niveau 1 ou 2) pour les enseignants inscrits auprès du secrétariat du CREA.